

QUARTIER TRIVAUX-GARENNES-3F

COMITE DE PILOTAGE 19 FEVRIER 2016

Présents :

Elu(e)s délégué(e)s de quartier : Rachel ADIL, Adjointe au Maire, chargée de l'égalité des chances ; Bernard BOUZON, Adjoint à la sécurité ; Fabrice LAMAIN, Conseiller municipal en charge de l'entretien et de la logistique.

Membres du Comité de pilotage : Mireille CAILLON (nouveau membre) ; Max BELLON ; Joël DUCLOS ; Michel GUILLEMAUD ; Françoise DUCOS ; Frédérique POIRIER ; Wilfrid GODARD ; Christine PORFILIO ; Yannick GEFFROY ; Johann COUSIN ; Sylviane GERMANN ; Dominique BERTHOMMIER.

Service Démocratie Locale : Marianne BOULET, Chargée de mission Démocratie Locale.

- **Quartier des 3F**

Un membre du Comité de pilotage pose la question de la représentativité des habitants du quartier des 3F au sein du Comité de pilotage, qui ne comporte à ce jour aucun habitant de ce quartier. Il est rappelé que les habitants des 3F sont évidemment les bienvenus au Copil.

Les habitants souhaitent connaître le devenir de ce quartier. Une réunion publique sur ce sujet se tient le 15 mars au gymnase du Petit Clamart.

- **Stationnement**

Route du Pavé Blanc (au début de la rue, côté Nationale), les voitures se stationnent sur le trottoir. Les membres du Comité de pilotage font remarquer qu'encore trop de voitures appartenant à des particuliers sont garées sur la voie publique alors qu'ils sont équipés d'un garage. Les Elus Délégués du quartier rappellent les règles de bon sens et de civisme en vigueur.

- **Sécurité**

- **Allée des Pyrénées** : un habitant fait remarquer un problème de sécurité dû à des tiges métalliques sortant de blocs de béton, sources de dangerosité, notamment pour les enfants. Les services techniques ont été contactés à ce sujet.
- **Rue Marie Fichet** : la vision des automobilistes est gênée par la présence d'une armoire électrique.
- **Avenue de la République** : un habitant fait remarquer que les automobilistes venant de la D 906 sont gênés par les Autolib qui sont situées sur l'avenue de la République. En effet cela crée une certaine confusion entre le « laissez passer » et le « cédez la priorité ».
- **Rue de la Bourcillière** : la signalisation et les marquages au sol ne sont pas assez respectés (le « cédez le passage » de cette rue ainsi que le « stop » en face des écoles ne seraient que peu respectés).

- **Circulation et tramway** : les membres du Comité de pilotage rappellent à nouveau la situation tendue au niveau du carrefour de circulation du tramway. Des embouteillages ont lieu tous les jours. Le problème est en cours d'étude par les services techniques qui sont en discussion, notamment avec le Conseil départemental et la RATP. L'alerte a été faite concernant notamment un problème de phasage sur les feux tricolores de circulation. Les chauffeurs de bus rouleraient bien en-deçà de la vitesse autorisée entraînant ainsi des encombrements et des problèmes de sécurité dus à des situations d'enchevêtrement entre le passage des voitures, des bus et du tramway. Le problème est à l'étude.
- **Sécurité des personnes malvoyantes** : Les habitants font remarquer un manque au niveau des aménagements des passages cloutés qui ne sont pas tous bordés de petites plaques de signalisation.

- **Règlement de voirie**

Le Comité de pilotage fait remarquer que les dispositions prévues par le nouveau règlement de voirie adopté en 2015 par la Ville de Clamart ne sont, à ce jour, pas encore toutes respectées notamment en ce qui concerne les hauteurs de haies chez les particuliers. La disposition concernant les « chantiers » propres ne serait pas non plus respectée. Quand des entreprises interviennent sur le domaine public, les habitants notent un manque de propreté sur les chantiers de manière générale.

- **Terrain de la chapelle**

Les habitants souhaitent être informés du projet de la Ville sur cette parcelle. Le projet est stoppé et Clamart Habitat, propriétaire du terrain, est en train de travailler sur une nouvelle faisabilité sur ce terrain.

- **Espaces verts**

Les habitants font remarquer à nouveau que les pieds d'arbres ne sont pas propres et posent la question d'une intervention des services pour l'entretien. Par ailleurs, ils font part de leur étonnement quant aux abattages d'arbres dans leur quartier car ils ne sont pas informés. Les services techniques ont été informés de ces inquiétudes et ces remarques sont prises en compte.

- **Propreté**

Les habitants évoquent la baisse de qualité de service quant à la fréquence de passage des cantonniers de la Ville dans leur quartier. A l'inverse, la mise des sachets à déjections canines mis en place par la Mairie est considérée comme une bonne initiative. Par ailleurs, les habitants relèvent un problème persistant de propreté rue du Commandant Duval et rue de la Bourcillière, au niveau des trottoirs et devant deux commerces (bureau de tabac et kebab). Par ailleurs, un membre du Comité de pilotage demande à ce qu'on puisse vérifier la validité de la licence IV de ce bureau de tabac qui vend de l'alcool à des jeunes. Un point sera fait sur la situation.

- **Fibre optique**

Les habitants interpellent les élus sur les problèmes de réception de la télévision par voie numérique dans leur quartier. Plus généralement, ils souhaitent avoir de l'information quant à la mise en place de la fibre optique dans le quartier. Le déploiement de la fibre très haut débit est projet piloté par le Conseil Départemental, qui va changer d'opérateur. Le déploiement devrait donc reprendre cette année. Cependant, ne sont concernés que les immeubles de plus de 12 appartements. Pour les autres, le déploiement est prévu plus tard. Concernant la mauvaise réception des téléviseurs, les habitants doivent alerter leurs fournisseurs d'accès afin que ceux-ci augmentent le débit de leur ligne.

- **Economie locale**

Les élus informent les habitants que le magasin Franprix (actuellement fermé) est repris par l'enseigne G20. La municipalité s'est fortement engagée pour qu'une nouvelle moyenne surface ouvre dans le quartier. Le G20 ouvrira au printemps, suite à de nécessaires travaux de rénovation. Ils font part de leur souhait qu'avec le réaménagement de la zone commerciale, une banque puisse s'ouvrir à l'avenir ou au moins un distributeur de billets.

- **Vidéo-protection**

Les habitants souhaitent être informés des lieux choisis pour l'implantation de caméras de vidéo-protection dans le quartier.

- **Installation de la Police Municipale et ouverture de la Mairie annexe**

Les membres du Comité de pilotage sont informés de l'avancée des travaux et de l'ouverture prochaine du bâtiment au printemps. L'inauguration officielle de ces nouveaux services publics étant prévue en avril.

- **Police Municipale**

Les habitants émettent une remarque quant à la disponibilité de la Police Municipale qui, quand on les appelle, ont tendance à répondre que « cela ne relève pas de leur actions ».

- **Permanences de la CPAM**

Le Comité de pilotage est informé de la mise en place de permanences de la Caisse primaire d'assurance maladie dans les locaux du centre administratif, suite à la fermeture du centre CPAM au 28, rue de Meudon.

Ces permanences sont ouvertes le : mardi, de 13h30 à 17h ; mercredi, de 9h à 12h et jeudi, de 13h30 à 17h, exclusivement sur rendez-vous. Prise de rendez-vous au 36 46 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. Il n'est pas possible de prendre un rendez-vous au guichet du centre administratif, les agents municipaux n'étant pas habilités à proposer des rendez-vous pour le compte de la CPAM.

Certains membres du Comité de pilotage posent la question du devenir de La Banque postale située rue de Meudon et s'inquiètent d'une éventuelle fermeture.

- **Budget dédié au Comité de pilotage**

Certains habitants souhaitent être informés du budget dont dispose le Comité de pilotage. Un rappel est fait sur la situation budgétaire de l'année 2015 : le Comité de pilotage disposait d'un crédit de 7 000€ en fonctionnement et 1000 € en investissement. En 2015, le Comité de pilotage a consommé 210, 18 € (organisation du petit-déjeuner de quartier).

En ce qui concerne le budget pour l'année 2016, il est rappelé aux membres du Comité de pilotage que le budget de la Ville sera approuvé par le Conseil Municipal en avril prochain.

- **Edition 2016 du « petit-déjeuner de quartier »**

Les élus annoncent la reconduction de la formule « petit-déjeuner » comme en 2015, cette formule ayant été appréciée. Les membres du Comité de pilotage ont évoqué l'idée d'associer à nouveau les associations Le Jardin solidaire et le Rayon vert. Certains membres du Comité de pilotage évoquent aussi la possibilité d'associer l'association La Maison de la création, l'idée étant d'ouvrir ce petit-déjeuner à d'autres associations en lien avec le quartier.

- **Fêtes du Haut Clamart**

Les élus annoncent par ailleurs que les services municipaux travaillent à l'organisation des prochaines Fêtes de quartier dont la formule sera « redynamisée ». La participation de la Ville de Meudon est évoquée.

- **Maison de quartier**

Les membres du Comité de pilotage posent la question de savoir qui va remplacer Mamadou Aw pour la gestion des maisons de quartier.

- **Clamart Habitat : pose de barrières rue de l'Aquitaine**

Il est évoqué un problème d'ouverture des barrières, souvent en panne. Réponses de Clamart Habitat : la barrière Aquitaine/ Commandant Duval a été ouverte pendant 4 semaines suite à un problème d'antenne. Le fabricant, Noralsy, était en rupture de stock d'où le retard d'intervention. Celle-ci est de nouveau opérationnelle. Concernant la barrière Artois, celle est en position ouverte depuis la semaine dernière suite à un accrochage de la lisse par le camion de collecte Sita. Un constat a été établi avec nos services, en attente des assurances.

Certains membres du Comité de pilotage demandent à être informés des projets de la Ville concernant les immeubles R26 et R27.

- **Campus Trivaux**

Les membres du Comité de pilotage font part de leur satisfaction quant à l'opération « portes ouvertes » qui a été très appréciée. Des questions sont posées quant à l'aménagement de places de parkings, quant à la replantation d'arbres devant le campus (en remplacement des arbres abattus) et concernant les toitures végétalisées.

Les travaux de la place (démolition des trottoirs, travaux de terrassement pour la création de réseaux, clôture entre la maison de quartier et la place) située devant la maison de quartier sont prévus du 24/02 au 28/04 2016. A terme, 22 places de parking, dont 7 en « arrêt-minute » seront aménagées depuis la Maison de quartier jusqu'à environ 5 m du nouveau bâtiment (mur de l'école

élémentaire Maria Galliera). 8 autres places + 1 place pour personnes à mobilité réduite sont prévues allée de la Bourcillière. Tous les arbres abattus (notamment en raison des problèmes de racines qui soulèvent la chaussée) seront replantés (politique du « 1 arbre abattu = 1 arbre replanté »). Les toitures végétalisées seront bien aménagées sur les toitures des écoles maternelles, du réfectoire et des dortoirs (soit, environ 60 à 70% de la surface des toitures). L'intérêt de ces toitures étant d'ordre thermique (fraîcheur en cas de température élevée, moins de déperdition de chaleur l'hiver).

- **Coffrets réseaux**

Un dernier point est fait concernant les coffrets Edf et Gdf de la ville. Un grand nombre d'entre eux sont dans un état de délabrement significatif. Les habitants et les élus sont sollicités afin de transmettre à la démocratie locale des photos de ceux-ci ainsi que leurs emplacements afin qu'une liste soit établie et puisse être présentée aux sociétés en charge de leur entretien.

Les élus concluent la soirée en proposant au Comité de pilotage d'organiser prochainement une action dans le quartier, pourquoi pas une opération « fleurissement des pieds d'arbres ». Le sujet est porté à réflexion.

Il est rappelé par ailleurs que pour toute demande de réservation de salle, dont celles de la Maison de quartier, il convient de s'adresser au service de la Vie associative.

La séance est levée.